coller la photo ici

## Année scolaire/Annu sculare 2016 - 2017

Département de la Haute-Corse / Dipartimentu di u Cismonte
Demande de titre de transport scolaire
Dumanda di titulu di trasportu sculare
à adresser avant le / Dà mandà nanzu l'
11 juillet / di lugliu 2016



Vous pouvez imprimer votre demande ainsi que le règlement départemental des transports scolaires sur : www.haute-corse.fr

Tournez la page svp

Pôle Services Techniques Direction des Transports et de la Sécurité de la Route Hôtel du Département - Rond-Point du Maréchal Leclerc - 20405 Bastia Cedex 9

Identité de l'élève / Identità di l'elevu	
Nom :	Sexe: M F
Prénom:	Date de naissance ://
Représentant légal / Riprisentante legale	
Nom :  Adresse :  Code postal :  Tél. Domicile :	ur légal Prénom :  Commune :  Tél. Travail :  Courriel :
Transport demandé / Trasportu dumandatu	
Par voie routière Par voie ferroviaire  Commune de montée:  Point de montée:  Transporteur:  Circuit:  Votre enfant possédait déjà un titre de transport en 2015 / 2016: Oui Non  SI OUI, numéro de la carte ou du dossier:	
Scolarité prévue en 2016-2017 / Scularità prevista in u 2016-2017	
Établissement : Adresse : Classe :	
Je soussigné (e):  certifie sur l'honneur l'exactitude des  m'engage à ce que mon enfant emprur et suivie les transports scolaires.	renseignements fournis ; ite de manière constante
×	
Attestation de dépôt de dossier et de prise de connaissance du règlement des transports scolaires	
Nom de l'élève :	



# Categories d'élèves bénéficiaires du droit de transport scolaire Categurie d'elevi ch' anu dirittu à i trasporti sculari

La demande ne pourra être instruite que si les conditions ci-après sont remplies et les pièces requises fournies.

#### Conditions liées à la fréquentation scolaire :

- Les élèves externes ou demi- pensionnaires inscrits dans l'enseignement primaire ou secondaire jusqu'au baccalauréat dans un établissement public, privé ou sous contrat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.
- Les élèves externes et demi-pensionnaires fréquentant un établissement agricole, maritime, public ou privé.

#### Condition d'âge:

- Pour accéder aux transports scolaires de manière autonome, l'élève doit être âgé de 6 ans le jour de la rentrée des classes.
- Les enfants scolarisés de 3 ans(au jour de la rentrée scolaire) et de moins de 6 ans, sont acceptés sous réserve de la présence à bord du car d'un accompagnant adulte.
- Les enfants ayant 3 ans après le jour de la rentrée scolaire seront transportés à partir de leur date anniversaire.

#### **Condition de distance:**

Les élèves doivent avoir à parcourir pour rejoindre leur établissement scolaire une distance d'au moins 3 kilomètres à partir de leur domicile.

#### **Important / Primurosu**

Accès au réseau départemental des transports scolaires :

La carte donne droit à un aller-retour journalier aux horaires d'ouverture et de fermeture des établissements concernés.

#### Pièces à joindre obligatoirement à la demande individuelle de la carte de transports scolaires 2016 / 2017

- Une photographie d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF, France Telecom, etc)
- Espèces ou chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC d'un montant de :
  - 80€ par enfant pour les familles imposables sur le revenu.
  - 20€ par enfant pour les familles non imposables (joindre le dernier avis de non imposition sur le revenu).

Les imprimés de demande de carte de transports scolaires peuvent être :

adressés par courrier:

### Département de la Haute-Corse

Pôle Services Techniques
Direction des transports et de la Sécurité de la Route
Hôtel du Département - Rond-Point du Maréchal Leclerc
20405 Bastia Cedex 9

## Dipartimentu di u Cismontu

Polu di i Servizii Tecnichi Direzzione di i Trasporti è di a Securità di a Strada Casa di u Dipartimentu - Giratondu di u Maresciale Leclerc 20405 Bastia Cedex 9

ou déposés à l'adresse suivante :

Direction des Transports et de la Sécurité de la Route, 11 bis Avenue Jean Zuccarelli - Bastia (4ème étage).